

COPIE D'UN ECRIT DE LA MAIN DE NOTRE PERE D'APRES L'ORIGINAL

L'histoire en bref: le Père Général Ignace n'a jamais écrit de manuel, de "directoire" sur la manière de donner les Exercices Spirituels, bien que ses compagnons le lui aient demandé. Il a écrit cependant quelques notes, sur une page qui a disparu. Heureusement cette page avait été copiée par les Pères Juan Polanco et Jérôme Nadal. Ces notes livrent quelques traits vigoureux sur la manière dont Ignace menait les Exercices complets dans le but de faire une élection. Selon ces notes: la consolation et son contraire doivent être clairement expliqués. Le retraitant doit avoir atteint au moins le deuxième degré d'humilité. Il ou elle peuvent s'engager successivement dans les trois "temps" de décision. Pour aider ceux qui ne font pas une élection, il existe deux manières de vivre le troisième degré d'humilité.

I

Pour donner les Exercices

35

1. On peut exposer les premières Annotations [I ss.]; cela peut aider plus que de ne pas le faire.
2. Que l'endroit où l'on doit faire les Exercices soit tel qu'on puisse le moins possible être vu et converser, quand il s'agit de donner les Exercices intégralement [exactement].
3. Il ne mangera ni ne boira que ce qu'il demandera.
4. Il vaut mieux, si cela est possible, que ce soit un autre qui le confesse, que celui qui lui donne les Exercices.
5. Celui qui lui donne les Exercices l'interrogera toujours sur la consolation et la désolation, ainsi que sur ce qui se sera passé pour lui au cours de l'exercice ou des exercices qu'il aura faits depuis la dernière fois qu'il a parlé avec lui.
6. Au moment d'entrer dans les trois ou quatre temps d'élection, qu'il s'enferme particulièrement [especialmente se encierre], sans vouloir rien voir ni sentir qui ne soit d'enhaut.
7. Avant cela, immédiatement, qu'on le dispose à être tout à fait prêt à accepter soit les conseils, soit les préceptes.
8. Pour qu'il soit davantage disposé à [se conformer à] la plus grande gloire divine et à sa plus grande perfection [personnelle], qu'on le dispose à désirer davantage les conseils que les préceptes, si Dieu en était davantage servi.
9. Qu'on le dispose et lui fasse comprendre qu'il faut de plus grands signes pour les préceptes que pour les conseils, car le Christ notre Seigneur recommande les conseils et

soulève des difficultés pour ce qui est de posséder des biens, comme cela peut se faire en [suivant la voie] des préceptes.

10. On exposera le premier temps de l'élection. Dans le cas où l'on ne peut s'appuyer sur rien pour la chercher [de cette façon], on doit passer au deuxième [temps].

11. Pour le deuxième temps, qui est celui de la consolation et de la désolation, on doit longuement expliquer ce qu'est la consolation, en repassant tous ses éléments, comme la paix intérieure, la joie spirituelle, l'espérance, la foi, l'amour, les larmes et l'élévation de l'esprit, qui sont tous des dons de l'Esprit Saint.

12. La désolation est le contraire; elle procède du mauvais esprit et de ses dons, comme la guerre qui est à l'opposé de la paix, la tristesse à l'opposé de la joie spirituelle, l'espoir dans des choses basses à l'opposé de l'espoir dans des choses élevées; ainsi l'amour bas à l'opposé de l'amour élevé, la sécheresse à l'opposé des larmes, la dissipation de l'esprit dans des choses basses à l'opposé de l'élévation de l'esprit.

II

Directoire des Exercices de la deuxième semaine de notre Père Ignace

13. Pour ceux qui, en première Semaine, ne manifestaient pas beaucoup de ferveur ni de grand désir d'aller de l'avant pour décider de leur état de vie, il sera préférable de renoncer à leur donner les exercices de la deuxième Semaine, au moins pendant un mois ou deux.

14. Pour ceux qui ont un grand désir d'aller de l'avant afin de décider de leur état de vie, une fois qu'ils auront terminé leur confession générale, ce même jour [où ils l'auront faite] et où ils auront communiqué, on peut les laisser se reposer jusqu'au lendemain matin, sans leur donner aucun exercice sous la forme d'exercice, bien qu'on puisse leur donner une chose légère, par exemple les commandements de Dieu.

15. Celui qui donne les Exercices ne doit pas en apporter le livre pour le leur lire; mais qu'il ait bien étudié ce dont il doit traiter.

16. A celui qui a du temps, il vaut mieux qu'il [le directeur] m'apporte pas les points [déjà] écrits mais, après lui [le retraitant] avoir exposé la matière, qu'il la lui dicte [et qu'il l'écrive] de sa main. A celui qui n'a pas tellement de temps, il [le directeur] peut les lui apporter [déjà] écrits et les lui laisser. Dans un cas comme dans l'autre, celui qui donne les Exercices doit les présenter conformément au livre [des Exercices] et laisser seulement les points rédigés de façon succincte.

III

Directoire concernant les élections

17. D'abord, il faut insister pour que celui qui doit faire les élections entre en celles-ci avec un entier renoncement à sa volonté et, si c'est possible, qu'il parvienne au troisième degré d'humilité, dans lequel il soit, pour sa part, plus enclin - si le service de Dieu est égal - à ce qui est plus conforme aux conseils et à l'exemple du Christ notre Seigneur. Celui qui n'est pas dans l'indifférence du deuxième degré [d'humilité] n'est pas prêt à s'engager dans les élections; il est préférable de l'entretenir en d'autres exercices, jusqu'à ce qu'il y parvienne.

18. Pour ce qui est des trois manières de faire l'élection, si dans la première Dieu ne donnait pas de motions, il faut insister sur la deuxième [manière], qui consiste à connaître sa vocation par l'expérience des consolations et des désolations. Il faut bien expliquer ce qu'est la consolation qui équivaut à la joie spirituelle, à l'amour, à l'espérance dans les choses d'en-haut, aux larmes et à tout mouvement intérieur qui laisse consolée en notre Seigneur. Le contraire est la désolation: tristesse, défiance, manque d'amour, sécheresse, etc.

19. Quand, par la deuxième manière, on ne prend pas de décision, ou pas de bonne [décision], au jugement de celui qui donne les Exercices (dont le rôle est d'aider à discerner les effets du bon esprit et ceux du mauvais), qu'on prenne la troisième manière, celle de la réflexion de l'intelligence au moyen des six points.

20. En dernier lieu, on prendra la manière qui vient après, en quatre points, comme la dernière qu'on puisse prendre.

21. On pourra procéder en présentant à Dieu notre Seigneur, un jour un parti, un autre jour un autre; par exemple, un jour les conseils, un autre jour les préceptes; et observer où Dieu notre Seigneur signifie davantage [au retraitant] sa divine volonté; comme quelqu'un qui présente divers mets à un prince en observant lequel lui agréé.

22. Voici ce qu'on proposera pour la délibération. Premièrement: prendra-t-on [la voie des] conseils ou bien [celle des] préceptes? Deuxièmement, si c'est [la voie des] conseils: dans la vie religieuse ou en dehors d'elle? Troisièmement, si c'est dans la vie religieuse, dans laquelle? Quatrièmement: ensuite, quand et de quelle manière? Si l'on choisit les préceptes: dans quel état ou manière de vivre? et ainsi de suite.

23. *Addition*

Dans la deuxième Semaine, là où il s'agit de l'élection, il n'y a pas lieu de faire délibérer sur un état de vie ceux qui en ont déjà choisi un. A ceux-ci, au lieu de cette délibération, on pourra proposer [de se demander] laquelle des deux choses suivantes ils voudront choisir. La première: le service de Dieu étant égal et sans qu'il y ait offense envers lui ni dommage au prochain, désirer les outrages et les opprobres, et être humilié en tout avec le Christ, pour se revêtir de sa livrée et l'imiter en cet aspect de sa croix. La seconde: être prêt à souffrir patiemment, par amour du Christ notre Seigneur, toute chose semblable qui lui surviendrait [au retraitant].